Vide-grenier
Berric

Dimanche 7 Septembre 2025

Bourg de Berric, de 9h00 à 18h00

3€ le mètre linéaire
ou 8€ l'emplacement avec table de 2.10 mètres.
Placement aléatoire (sauf résidents de la rue et PMR)

Inscriptions :

- **Par mail :** amisdelaluneverte@gmail.com
- **Par téléphone :** 07.69.73.51.51
- **Par courrier :** Les Amis de La Lune Verte 4 GRABETO 56230 Berric

Clôture des inscriptions lundi 1 septembre 2025

Vide-grenier
Berric

Dimanche 7 Septembre 2025

Bourg de Berric, de 9h00 à 18h00

3€ le mètre linéaire
ou 8€ l'emplacement avec table de 2.10 mètres.
Placement aléatoire (sauf résidents de la rue et PMR)

Inscriptions :

- **Par mail :** amisdelaluneverte@gmail.com
- **Par téléphone :** 07.69.73.51.51
- **Par courrier :** Les Amis de La Lune Verte 4 GRABETO 56230 Berric

Clôture des inscriptions lundi 1 septembre 2025

Organisé par l'Association de parents d'élèves
de l'École Publique La Lune Verte

Bulletin d'inscription (valant attestation)

Je soussigné(e),
[Nom]…… [Prénom]…….. ….....
Né(e) le……à……Dépt/Pays…….....
Demeurant…….....…
CP :……Ville :…….....
Tél :……Mail…….....
N° pièce identité (particulier)…….....
N° registre commerce (professionnel)…...…….....

Déclare sur l'honneur ne pas avoir participé à DEUX autres manifestations de même nature au cours de l'année 2025.

Fait à …….. Le……
Signature :

Je joins mon règlement par chèque (***Les Amis de La Lune Verte***) :
Mètre linéaire(sans table) : ……..X 3€ = ……..…… €

Emplacement +Table (2.10m) : ……X 8 € = …… €

TOTAL=……..…… €

Toute inscription doit être accompagnée de la copie de la pièce d'identité ou extrait de KBIS et du règlement afin d'être validée.

Règlement :

- Accueil et installation des exposants de 7h à 9h. Les emplacements réservés mais encore disponibles à 9h15 seront re-proposés.
- **Places attribuées aléatoirement, aucun placement préférentiel ne sera attribué sauf pour les résidents de la rue du Verger.**
- Se munir de sa pièce d'identité le jour de la manifestation.
- Remboursement intégral en cas de restrictions sanitaires dues à la Covid-19 - Vide-greniers en plein air, aucun remboursement en cas d'intempéries.
- En raison des frais engagés, les absences ne pourront donner droit à remboursement. - Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables des vols, dégradations ou accidents survenus au cours de la manifestation.
- Les exposants devront laisser leurs emplacements propres et remporter leurs emballages - Aucune voiture ne sera autorisée à stationner sur les emplacements. Parking gratuits à proximité.

Organisé par l'Association de parents d'élèves
de l'École Publique La Lune Verte

Bulletin d'inscription (valant attestation)

Je soussigné(e),
[Nom]…… [Prénom]…….. ….....
Né(e) le……à……Dépt/Pays…….....
Demeurant…….....…
CP :……Ville :…….....
Tél :……Mail…….....
N° pièce identité (particulier)…….....
N° registre commerce (professionnel)…...…….....

Déclare sur l'honneur ne pas avoir participé à DEUX autres manifestations de même nature au cours de l'année 2025.

Fait à …….. Le……
Signature :

Je joins mon règlement par chèque (***Les Amis de La Lune Verte***) :
Mètre linéaire(sans table) : ……..X 3€ = ……..…… €

Emplacement +Table (2.10m) : ……X 8 € = …… €

TOTAL=……..…… €

Toute inscription doit être accompagnée de la copie de la pièce d'identité ou extrait de KBIS et du règlement afin d'être validée.

Règlement :

- Accueil et installation des exposants de 7h à 9h. Les emplacements réservés mais encore disponibles à 9h15 seront re-proposés.
- **Places attribuées aléatoirement, aucun placement préférentiel ne sera attribué sauf pour les résidents de la rue du Verger.**
- Se munir de sa pièce d'identité le jour de la manifestation.
- Remboursement intégral en cas de restrictions sanitaires dues à la Covid-19 - Vide-greniers en plein air, aucun remboursement en cas d'intempéries.
- En raison des frais engagés, les absences ne pourront donner droit à remboursement. - Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables des vols, dégradations ou accidents survenus au cours de la manifestation.
- Les exposants devront laisser leurs emplacements propres et remporter leurs emballages - Aucune voiture ne sera autorisée à stationner sur les emplacements. Parking gratuits à proximité.